

## FICHE 4 - ORIENTATION POST 1<sup>ère</sup> GÉNÉRALE

### Enseignements De Spécialité (EDS) Poursuivis et Non Poursuivis

<p><b>PRINCIPES</b> (article D331.38)</p> 	<p> <b>L'application SIECLE Orientation assure le recueil des « Enseignements de Spécialité (EDS) poursuivis et non poursuivis par les élèves en Terminale ».</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces informations alimenteront l'outil d'aide à la décision académique et nationale.</li> <li>- Une fiche de dialogue permet aux familles de formuler le choix des EDS en Terminale « <i>Choix des enseignements de spécialité (EDS) poursuivis en classe de terminale G</i> » (<b>dossier 3</b>).</li> <li> Pour les EDS conservés en Terminale, afin d'alléger le travail de saisie, les établissements pourront importer les données saisies dans CYCLADE vers SIECLE Orientation.</li> <li>- <b>La date limite de saisies dans l'application SIECLE Orientation des EDS poursuivis ou non poursuivis est fixée au <b>Vendredi 23 juin 2023</b></b></li> </ul> <hr/> <p><i>Principes généraux des choix d'enseignements de spécialité (EDS) en terminale générale :</i></p> <p><b>En classe de 1<sup>ère</sup>,</b> l'élève et sa famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ont la possibilité <b>en septembre</b> de l'année en cours de changer d'EDS cela en fonction des places disponibles dans l'établissement.</li> <li>- Décident à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de la classe de 1<sup>ère</sup>, du choix de l'EDS non poursuivi en classe de Terminale.</li> <li>- <b>En Juin de l'année en cours,</b> l'élève passe les épreuves des EDS non poursuivis en Terminale.</li> </ul> <p><b>En classe de Terminale,</b> l'élève et sa famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les demandes de changements d'EDS post 1<sup>ère</sup> G ne sont plus envisageables selon le cadre défini par le règlement des examens du BAC Général.</li> </ul>
<p><b>REMONTEES STATISTIQUES</b></p>	<p> <b>Pour les EDS (Post 2<sup>nde</sup> GT)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Vendredi 23 Juin 2023</b> (au plus tard) : phase définitive</p> <p>Remontée des Enseignements de Spécialité (EDS) poursuivis et non poursuivis conservés en terminale via SIECLE Orientation.</p>